

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 4026

présenté par

M. Peytavie, M. Fournier, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Taché, Mme Taillé-Polian et
M. Thierry

ARTICLE 6

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 6 approuve l'annexe A du projet de loi de financement rectificative de la réforme des retraites. Cette annexe comprend l'ensemble des trajectoires et prévisions macroéconomiques du Gouvernement. Le groupe Écologiste étant opposé à cette réforme des retraites qui n'est en réalité qu'une réforme des finances publiques, le présent amendement du groupe a pour objet de supprimer de cet article.